

Chypre – Circuit « la Belle inconnue »

Hébergement en hôtel 5*****

du 04 au 10 novembre 2024 – 7 jours / 6 nuits

A partir de 1375 € / personne

Base 30-39 personnes



LES POINTS FORTS :

6 nuits d'hébergement en hôtel 5*****

Découverte complète de l'île

Boissons incluses aux repas

Accompagnateur au départ de Marseille

J1 : MARSEILLE → MUNICH → LARNACA

Rendez-vous des participants et départ tôt le matin en autocar en direction de l'aéroport de Nice Côte d'Azur. Accueil et assistance d'un représentant Sabardu Tourisme. Formalités d'enregistrement et envol pour Larnaca sur vols réguliers Lufthansa via Munich. Accueil à l'arrivée par notre représentant local. Transfert en autocar à votre hôtel à Paphos. **Installation pour six nuits.** Dîner et logement.

J2 : PAPHOS

Petit-déjeuner. Matinée libre à votre hôtel pour vous détendre et profiter des équipements de votre hôtel. Déjeuner. Après le repas, départ sous la conduite d'un guide à la **découverte de Paphos**, inscrite sur la liste des trésors culturels et naturels de l'héritage Mondial de l'Unesco. Passage par le pilier de Saint-Paul, autour duquel s'étendent les ruines d'une vaste basilique paléochrétienne et arrêt à **la maison de Dionysos et ses mosaïques comptant parmi les plus belles de la Méditerranée**. Votre excursion se poursuivra à la découverte des tombeaux des rois. Sur le retour, **arrêt au village de Yeroskipou, et dégustation de loukoums**. Visite de l'église Ayia Paraskevi, l'une des premières basiliques à voûte et considérée comme une pièce rare de l'architecture Chypriote. Dîner et logement à votre hôtel.

J3 : NICOSIE

Après le petit déjeuner, départ pour une **excursion de la journée qui vous conduira à Nicosie, capitale de l'île** coupée en deux par la tristement célèbre « ligne verte ». A l'arrivée, découverte des remparts vénitiens datant du XVIème siècle, passage par la porte de Famagouste, le siège de l'Archevêché et visite de la cathédrale Saint-Jean dotée de belles fresques. Poursuite avec la **visite du musée d'art byzantin** et sa grande collection d'icônes. Arrêt photo au monument de la liberté puis **découverte du musée archéologique**, le plus riche de l'île et sa remarquable collection d'objets chypriotes datant de l'époque néolithique jusqu'au début de la période byzantine. En passant par la ligne de démarcation, arrêt dans le centre-ville pour une balade dans le quartier populaire et marchand du vieux Nicosie. Déjeuner dans une taverne typique. Après le repas, **visite de la cathédrale Sainte-Sophie** où eut lieu le couronnement des Lusignan. Puis balade au Büyük Han superbe caravansérail construit en 1572. Retour à l'hôtel. Dîner et logement.

J4 : VILLAGES DE MONTAGNE

Après le petit-déjeuner, départ pour une **journée d'excursion à la découverte du massif du Troodos et ses villages typiques**. Vous serez familiarisés avec l'iconographie byzantine orthodoxe. **Visite de l'église de Saint Nicolas du Toit, classée patrimoine mondial de l'Unesco**. C'est l'une des églises byzantines les plus intéressantes de l'île. Continuation par une promenade au village de Kakopetria connu pour ses maisons restaurées selon l'architecture traditionnelle. Déjeuner en cours d'excursion. Après le repas, **découverte du village d'Omodhos** situé dans la région des domaines viticoles de montagne avec la **visite du vieux pressoir à vin et la dégustation de vin local**. Ce charmant village est aussi réputé pour ses maisons blanches aux volets bleus et verts, son vin doux, ses huiles et autres produits dérivés de l'olive et de la caroube. L'excursion s'achève par **la visite de l'ancien Monastère de Sainte-Croix**. Parmi les vénérables reliques du monastère se trouvent un morceau de la corde qui servit à lier le christ, un fragment de la Sainte Croix et le crâne de l'apôtre Philippe. Retour à votre hôtel en fin de journée. Dîner et nuit.

J5 : LIMASSOL

Petit-déjeuner et départ pour une **excursion de la journée à la découverte de Limassol**, la deuxième ville de l'île. Après la traversée de la plantation d'agrumes de Fasouri, arrêt et visite du donjon médiéval de Kolossi, bel exemple d'architecture militaire. Puis **visite de l'antique cité-royaume de Kourion, l'un des sites archéologiques les plus spectaculaires de l'île** avec : le théâtre gréco-romain, la maison d'Eustolios et les fines mosaïques du Vème siècle. Continuation vers le sanctuaire d'Apollon Hylates, dieu des forêts et dieu protecteur de Kourion. Vous profiterez également d'un arrêt au musée du vin afin de déguster différents vins chypriotes. Reprise de la route et arrivée à Limassol pour un **déjeuner dans une taverne typique**. Après-midi, découverte de la **forteresse médiévale de Limassol**, bâtie au XIIIème siècle et où fut célébré le mariage de Richard Cœur de Lion et Bérengère de Navarre. Cette forteresse abrite aujourd'hui le musée médiéval de Chypre. Dîner et nuit à l'hôtel.

En partenariat avec

J6 : PAPHOS

Petit déjeuner et journée libre en pension-complète. Profitez des équipements et des activités proposées par l'hôtel : SPA, piscine intérieure, salle de sport... Sur place, notre correspondant pourra vous proposer des excursions supplémentaires à la journée ou à la demi-journée (réservation, inscription et règlement sur place). Dîner et logement.

J7 : LARNACA → MUNICH → MARSEILLE

Petit-déjeuner et départ de cette merveilleuse île avec un grand nombre de souvenirs inoubliables. Déjeuner à l'hôtel. Transfert à l'aéroport. Formalités d'enregistrement. Envol pour Marseille sur vols réguliers Lufthansa via Munich. A votre arrivée, un autocar vous reconduira vers vos différents lieux de prise en charge.

FORMALITES : Carte nationale d'identité en cours de validité ou passeport + formalités sanitaires en vigueur sur la période couvrant votre voyage selon les exigences du/des pays visités ou en transit et de la compagnie aérienne.

Pour entrer à Chypre, il est vivement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée (même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité). En effet, il est rappelé que la France considère que les cartes nationales d'identité (CNI) délivrées à des majeurs entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, même si aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en atteste.

Cette règle n'est pas appliquée par Chypre (c'est également le cas d'autres pays de l'UE).

Pour de plus amples informations, nous vous rappelons que vous êtes invités à consulter le site www.diplomatie.gouv.fr

INFORMATIONS : La photocopie de votre carte d'identité est obligatoire au moment de votre inscription.

A la date de parution du programme, les rotations aériennes pour novembre 2024 ne sont pas définitivement arrêtées par les compagnies. Veuillez noter que la date peut très légèrement varier ainsi que la compagnie sélectionnée.

*** La présence d'un accompagnateur Sabardu Voyages si le groupe est composé de plus de 30 participants**

****La formule All Inclusive comprend les boissons chaudes (café et thé), jus de fruits, sodas et boissons alcoolisées locales, servis au verre, dans les différents bars de l'hôtel de 10h00 à minuit.**

***** Voyage déconseillé aux personnes ayant des difficultés à se déplacer**

NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport en autocar aller/retour jusqu'à l'aéroport
Le transport aérien Marseille / Larnaca / Marseille via Munich sur vols réguliers Lufthansa ou toute autre compagnie lata
Les transferts aéroport / hôtel / aéroport
Les taxes d'aéroports (100€ au 21/08/23)
L'hébergement en chambre double en hôtel 5*****
La pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 7
La formule All Inclusive à l'hôtel** (lors des repas à l'extérieur, vin et eau inclus)

Les excursions et visites mentionnées

Les entrées dans les sites

Les dégustations mentionnées

La présence d'un guide local lors des excursions

La présence d'un accompagnateur Sabardu Voyages*

L'assistance / rapatriement

L'assurance annulation (offerte)

L'assurance « Protection sanitaire » (offerte)

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle : 220 € (nombre limité, nous consulter)

Le supplément chambre front de mer : 120 € / personne

Les pourboires

Les dépenses personnelles



En partenariat avec

**Voyages
SABARDU**

es13
L'EXPERT DES LOISIRS
pour les jeunes de + de 55 ans

CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Applicables par notre partenaire SABARDU TOURISME

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Pour les croisières maritimes, fluviales et les voyages aériens, les conditions d'annulation, par personne, sont les suivantes :

- 30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation**
- 10 % du montant du voyage de 60 à 46 jours**
- 25 % du montant du voyage de 45 à 31 jours**
- 50 % du montant du voyage de 30 à 16 jours**
- 75 % du montant du voyage de 15 à 5 jours**
- 100 % du montant du voyage moins de 5 jours avant le départ.**

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par e-mail, et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie.

Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivant l'annulation.

En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage.

La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage.

Le remboursement interviendra déduction faite des frais de dossiers de 30€, d'une franchise minimum de 15€ par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et de toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix ne comprend pas ».

De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane.

L'obligation d'ordre professionnel.

Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme.

L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours.

Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 82600 du 13/07/82.

La guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme, tout effet de radioactivité

Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ;

Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation.

CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ. Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion ou des billets maritimes par exemple. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage. Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Services en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;
- **les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur ;**
- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,
- etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme .

ASSURANCE PROTECTION SANITAIRE ASSISTANCE ET ANNULATION

Tous les adhérents de l'ES 13, inscrits sur ce séjour, pourront bénéficier de **l'Assurance Protection Sanitaire Pandémie « assistance et annulation »** de notre assureur ASSUREVER couvrant les risques suivants liés à une épidémie ou pandémie (dont le Covid 19) :

Annulation du voyage en cas de déclaration de la maladie dans le mois précédant le voyage ou en cas de refus d'embarquement suite à une prise de température

Les garanties d'assistance et de rapatriement sont désormais assurées en cas d'épidémie et de pandémie et incluent les frais hôteliers suite à une mise en quarantaine, les frais médicaux, soutien psychologique suite mise en quarantaine, soutien psychologique suite à rapatriement

Etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme .

TAXES D'AEROPORT

Elles sont indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « *le prix comprend* ». Compte tenu de la fluctuation permanente du tarif mentionné à la date de parution du catalogue, cette taxe est susceptible d'être réajustée en fonction de sa valeur exacte jusqu'à 20 jours avant le départ.